



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 133/2026

AU CONSULTANT MARCEL MULUMBA KENGA TSHIELEKEJA.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 011-P/DG FONAREV/CGPMP/PF/09-2025, conclu avec le Fonds National des Réparations des Victimes de Violences Sexuelles liées aux conflits et d'autres crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité "FONAFEV", pour un montant total hors taxe dollars américains quarante-et-un mille six cent soixante-huit, nonante-sept centimes (USD 41 668,97) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent nonante-et-un, soixante-huit centimes (USD 291,68), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier



Fait à Kinshasa, le 16/06/2026

Clément KATUMBÉ MBAYI
Directeur Administratif et Financier

0000133